



Direction régionale garde-côtes Marseille (Méditerranée)

Zone maritime

2 000 km de côtes de la frontière espagnole à Menton, ainsi qu'en Corse.

4 secteurs :

- secteur Ouest (littoral Languedoc-Roussillon) : navigation de commerce, de passagers et de marchandises, et pêche professionnelle
- secteur Centre (de la Camargue à Toulon) : transports de marchandises, navigation de plaisance et chantiers navals
- secteur Est (littoral du Var et des Alpes Maritimes) : navigation de plaisance de luxe
- secteur Corse : activité de plaisance et de grande plaisance.

Moyens aériens et maritimes

3 hélicoptères EC 135

4 avions Cessna F 406, dont un Polmar, qui seront remplacés à l'avenir par deux Beechcraft 350 ER

9 vedettes garde-côtes

7 vedettes de surveillance rapprochée

Localisation

16 unités basées à Port-Vendres, Port-la-Nouvelle, Grau d'Agde, Sète, La Grande Motte, Port-de-Bouc, Marseille, Bandol, Toulon, Hyères, Sainte Maxime, Cannes, Nice, Menton, Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio.

Moyens humains

271 agents

Missions

Du fait de sa situation géographique, d'un trafic maritime de pénétration et d'une forte densité de plaisanciers, deux types de missions douanières primordiales sont mises en œuvre : la lutte contre les infractions fiscales (grande plaisance et plaisance de luxe) et les grands trafics, tels que les stupéfiants, les produits fortement taxés et les armes.

Très forte implication dans l'action de l'Etat en mer en matière de stupéfiants (opérations LEVRIER NARCOPS), pollution maritime, sûreté (VIGIMER) et immigration (FRONTEX).

Coordonnées utiles

www.service-public.fr / rubrique Loisirs

www.douane.fr / rubrique Achats et tourisme

Infos Douane Service 0 811 20 44 44 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)



Direction générale des douanes et droits indirects
Bureau de l'information et de la communication
11, rue des Deux Communes - 93558 Montreuil Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr
Smartphone : douane fr (application gratuite pour les voyageurs)
Twitter : @douane_france

NOVEMBRE 2012

